

FÉDÉRATION INTERNATIONALE POUR LA PLANIFICATION FAMILIALE/RÉGION AFRIQUE

Appel à Manifestation d'Intérêt pour devenir un Partenaire de collaboration de l'IPPF au Rwanda

La région Afrique de l'IPPF (IPPFAR) recherche son nouveau Partenaire de Collaboration au Rwanda, qui l'aidera à réaliser la vision de l'IPPF *“Toute personne est libre de faire des choix concernant sa sexualité et son bien-être, dans un monde exempt de discrimination”* au niveau national.

Contexte:

L'[IPPF](#) est une fédération mondiale de soins de santé et l'une des principales organisations de défense de la santé et des droits sexuels et reproductifs (SDSR) pour tous. L'IPPF a été fondée en 1952 par un groupe de femmes courageuses et déterminées, lors de la troisième conférence internationale sur la planification familiale. Nous sommes aujourd'hui un mouvement de 120 Associations [membres](#) (AM) autonomes présent dans plus de 146 pays.

[Notre travail](#) est vaste et comprend notamment : l'éducation complète à la sexualité, la fourniture de contraceptifs, l'avortement sans risque, les soins maternels et la réponse aux crises humanitaires. Nous sommes fiers d'être à la fois des acteurs locaux grâce à nos AM) et des acteurs mondiaux grâce à notre réseau. Nous fournissons des soins de santé intégrés à toute personne qui en a besoin, sans distinction de race, de genre, de sexe ou de revenus. Le volontariat est au cœur de notre prestation de soins de santé. Il sous-tend le travail vital de nos AM et de leurs équipes, qu'il s'agisse de la sensibilisation des communautés aux questions de SDSR, de la distribution de soins contraceptifs ou encore des Mouvements d'Action des Jeunes (MAJ) qui défendent le changement.

L'[IPPF Région Afrique](#) (IPPFAR) fait partie du secrétariat de l'IPPF et, en tant que telle, elle est l'un des principaux fournisseurs de services de santé sexuelle et reproductive (SSR) de qualité en Afrique. Elle est également une voix forte et résolue de plaidoyer en faveur de la santé et des droits sexuels et reproductifs (DSSR) dans la région, engagée en faveur de l'égalité des sexes et œuvrant pour que les femmes, les filles et les jeunes réalisent leurs droits et disposent du contrôle de leur propre corps, de leur vie et de leur avenir.

Basée à Nairobi, au Kenya, le but principal de l'IPPFAR est d'accroître l'accès aux services intégrés de SDSR pour les jeunes, les hommes et les femmes les plus vulnérables en Afrique subsaharienne. Le travail de l'IPPFAR est stimulé par un plaidoyer étendu, soutenu et ciblé sur les questions clés en matière de SDSR aux niveaux national, régional et mondial afin de promouvoir l'accès universel aux SDSR pour tous en tant que droit fondamental. Pour ce faire, l'IPPFAR travaille en étroite collaboration avec les gouvernements, l'Union africaine, les Commissions Économiques Régionales, le Parlement panafricain, les organisations des Nations Unies, entre autres, afin d'étendre, de promouvoir et de maintenir les engagements politiques et financiers en faveur des SDSR en Afrique.

Soutenu par des milliers de bénévoles, l'IPPFAR s'attaque aux défis croissants de la santé et des droits sexuels et reproductifs sur le continent grâce à un **réseau engagé d'associations membres (AM) et de partenaires de collaboration (PC)** dans 39 pays. Les AM de l'IPPF partagent une vision commune, un ensemble de valeurs fondamentales et un engagement en vue d'améliorer les vies et de renforcer les droits de l'homme. Chaque AM développe sa propre stratégie pour répondre aux besoins de son pays. Étant donné la riche diversité de la Fédération, ces stratégies reflètent les contextes uniques de chaque pays où l'IPPF est présente. Toutes les AM sont accréditées par le biais d'un système d'accréditation solide basé sur un processus formel d'examen par les pairs qui garantit qu'elles respectent et se conforment à 48 normes d'adhésion essentielles. Le respect de ces normes est contrôlé en permanence et un processus de révision approfondie de l'accréditation a lieu tous les cinq ans.

L'IPPF fournit un soutien technique, financier et connexe à ses AM et PC. Les AM et les PC s'entraident également par le biais d'un mécanisme de pair à pair. Bien que les PC soient tenus de souscrire à la vision, à la mission et aux valeurs de l'IPPF, il ne leur est pas demandé de se conformer à toutes les normes d'adhésion de l'IPPF et ne sont pas soumis à des examens d'accréditation. Devenir un PC est souvent une première étape pour devenir une AM à un stade ultérieur.

But :

Par cet appel à manifestation d'intérêt, nous recherchons des organisations de la société civile (OSC) et des organisations communautaires (OC) nationales œuvrant dans le domaine de la SDR et basées au Rwanda, qui seraient intéressées à devenir le nouveau PC de l'IPPFAR dans le pays.

Critères d'éligibilité pour l'affiliation d'une ou plusieurs organisations partenaires à l'IPPF :

Nous invitons tous les candidats potentiels à examiner attentivement ces points avant de postuler, afin de s'assurer qu'ils répondent bien à ces critères d'éligibilité clés.

Les organisations candidates doivent :

- Être des ONG/OBC/OSC nationales œuvrant dans le domaine de la SDR (y compris les programmes et services de SDR et/ou le plaidoyer) ;
- Être basées, opérantes et enregistrées en tant qu'organisation nationale à but non lucratif au Rwanda ;
- Adhérer à la vision, à la mission et aux valeurs fondamentales de l'IPPF ;
- Avoir une capacité prouvée de solvabilité et de responsabilité financières ;
- Avoir mené des activités pertinentes dans le domaine de la SDR pendant au moins deux ans ;
- Avoir une large présence géographique dans le pays ;
- se concentrer sur les jeunes et d'autres populations difficiles à atteindre et mal desservies ;
- Être disposées à se soumettre à des évaluations documentaires et sur le terrain (sur leur gouvernance, leurs programmes, leurs finances, leur communication, leur plaidoyer et les systèmes de gestion connexes) et à soumettre des preuves à l'IPPFAR.

Critères de sélection

L'évaluation et la sélection seront basées sur les critères d'éligibilité définis ci-dessus ainsi que sur la qualité de la proposition de partenariat soumise, y compris la capacité institutionnelle, technique et administrative de l'organisation à mettre en œuvre des programmes/services/plaidoyers en matière de SDR dans le pays. Un modèle de proposition est annexé au présent appel (annexe 1).

Modalités du partenariat

Le(s) partenaire(s) sélectionné(s) signeront un accord de partenariat avec l'IPPFAR sous forme d'un protocole d'accord (MoU). La durée du partenariat sera initialement d'un an, avec possibilité de prolongation, en fonction de la réalisation des objectifs fixés, de la soumission en temps voulu des données et des rapports requis, de la responsabilité et du respect de tous les termes et conditions stipulés dans l'accord de partenariat initial (MoU).

Postuler à l'appel à manifestation d'intérêt

Les organisations intéressées doivent soumettre une manifestation d'intérêt accompagnée de documents justificatifs avant 29 juillet 2022, minuit, heure de l'Afrique de l'Est. Toutes les candidatures doivent être envoyées à cpbid@ippf.org avec pour objet "Soumission : AMI Partenariat Rwanda". Les candidatures doivent être rédigées en anglais ou français et ne doivent pas dépasser vingt pages (annexes comprises et hors pièces justificatives). Les manifestations d'intérêt qui ne respectent pas ces exigences, sont soumises tardivement ou sont incomplètes, ne seront pas prises en compte. Les manifestations d'intérêt contiendront un texte narratif de quatre pages au maximum, complété par les deux annexes (voir ci-dessous).

Dans le descriptif, les candidats devront fournir des informations sur :

- L'intérêt de l'organisation à devenir un PC de l'IPPF et comment ce rôle s'aligne sur le mandat de l'organisation.
- La manière dont l'organisation s'engage à soutenir l'avancement des programmes de SDRS volontaires et fondés sur les droits dans le pays et à positionner ces thématiques dans l'agenda du développement mondial.
- La relation actuelle de l'organisation avec le gouvernement de son pays d'origine.
- La manière dont l'organisation s'engage avec les partenaires au niveau régional et national dans son travail en cours.
- Les organisations de santé mondiale et de développement international et les bailleurs de fonds qui ont déjà une relation de travail avec l'organisation.

Les organisations intéressées sont également invitées à remplir les questionnaires joints en annexe 1. Veuillez noter que des pièces jointes doivent être fournies pour étayer chaque réponse. Nous encourageons les réponses claires et directes. Les informations étrangères ou ne répondant pas directement aux questions ne feront que limiter la capacité de l'IPPFAR à évaluer positivement l'alignement du candidat avec les exigences de l'appel à manifestation d'intérêt.

Liste des documents à soumettre :

- Lettre d'accompagnement d'expression d'intérêt
- Exposé de la déclaration d'intérêt : pas plus de quatre pages
- Annexe 1 (modèle de proposition dûment rempli)
- Annexe 2 (pièces justificatives – dans la mesure du possible, fournir des hyperliens)

L'IPPFAR se réserve le droit d'annuler l'appel d'offres.

Questions et clarifications

Pour toute autre requête, veuillez contacter l'équipe de l'IPPFAR à l'adresse cpbid@ippf.org

Annexe 1 : Modèle de proposition

Veillez consulter les lignes directrices de l'appel à propositions de partenariat ci-dessus avant de remplir le formulaire. Vous devez répondre à toutes les questions du formulaire et la longueur totale de la proposition complétée ne doit pas dépasser 20 pages (sans compter les documents justificatifs).

Rubrique	Domaine concerné par la demande	Réponse
Informations générales sur l'organisation	<p><u>Organisation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nom • Adresse physique • Date de création • Date d'enregistrement • Site web • Numéro de téléphone • Adresse électronique <p><u>Personnalité de contact de l'organisation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nom : • Titre : • Courriel : • Téléphone : 	
Statut juridique	L'organisation a-t-elle la capacité légale d'opérer dans le pays, et se conforme-t-elle aux exigences légales du pays pour s'enregistrer et opérer ? Veuillez fournir des copies de tous les documents pertinents attestant de la légalité des opérations.	
Date de création et contexte organisationnel	<p>1. Quand est-ce que l'organisation a été créée ?</p> <p>2. Comment l'organisation a-t-elle évolué depuis sa création ? (augmentation du personnel, extension à d'autres sites, augmentation des activités de projet ou des programmes, augmentation des ressources ou du financement, etc.)</p> <p>3. Qui sont vos principaux donateurs/ partenaires ? (au cours des deux dernières années)</p> <p>4. Veuillez fournir une liste des entités majeures avec lesquelles l'organisation a une affiliation. (Il s'agit de toute relation formelle établie entre des organisations par ailleurs indépendantes, par exemple par le biais de l'adhésion, de l'association à une fédération plus large,</p>	

	<p><i>d'accords financiers, etc.</i> au cours des deux dernières années.)</p> <p>5. Dans combien de villes/régions/provinces avez-vous la capacité d'opérer ? Veuillez fournir une liste complète et indiquer la taille des bureaux dans chaque endroit.</p>	
Gouvernance	<p>1. Veuillez décrire la Gouvernance et la Constitution de votre organisation.</p> <p>2. Veuillez fournir une description de la structure de votre organisation, notamment de ses membres et de ses services. Par exemple, le nombre de membres et de membres cotisants, le nombre moyen d'utilisateurs des services offerts (par année pour les deux dernières années), les frais d'adhésion, le nombre d'employés rémunérés, ainsi que toute donnée financière indiquant l'ampleur et la profondeur de l'organisation.</p>	
Certification/ Accréditation	<p>L'organisation est-elle certifiée conformément à des normes internationales ou locales (par exemple, ISO), notamment dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Leadership et compétences managériales • Gestion de projet • Gestion financière • Normes et procédures organisationnelles • Autres domaines 	
Mandat et circonscription	<p>1. Quel est le principal objectif de l'organisation ?</p> <p>2. Quels sont le mandat, la vision, les valeurs et l'objectif de l'organisation ? (pas plus de 2 paragraphes)</p> <p>3. L'organisation est-elle officiellement désignée pour représenter un groupe d'intérêt spécifique ou pour <i>servir un groupe spécifique de personnes ou une communauté</i> ? (par exemple : les jeunes, les femmes et les filles, les personnes vivant avec le VIH, la communauté LGBTQ+, les personnes vivant avec un handicap, les enfants, etc.) Soyez précis dans</p>	

	<i>l'identification des populations cibles. Veuillez indiquer comment les groupes cibles sont impliqués dans le travail de l'organisation.</i>	
Domaines d'expertise	<p>1. L'organisation a-t-elle une expertise dans le domaine de la SDSR ? Si oui, lesquelles en particulier (Education complète à la sexualité, services SDSR, programmes pour les jeunes adolescents, plaidoyer, genre, renforcement des capacités/leadership, VBG, etc.)</p> <p>2. Quels autres domaines d'expertise l'organisation possède-t-elle ?</p> <p>3. Liste des projets entrepris dans le pays au cours des deux dernières années en matière de SDSR ?</p> <p>4. L'organisation met-elle en œuvre des projets/initiatives de plaidoyer en relation avec les questions SDSR dans le pays ?</p> <p>5. L'organisation dispose-t-elle d'une stratégie/expertise de mobilisation des ressources ?</p> <p>6. L'organisation a-t-elle une stratégie/expertise en matière de communication ?</p>	
Situation financière et pérennité	<p>1. Quel était le revenu annuel total de l'organisation en \$US pour chacune des 2 dernières années ? Veuillez fournir un état financier pour les 2 dernières années.</p> <p>2. Quelles sont les entrées réelles et prévues de ressources financières de l'organisation pour l'année en cours ? (approximativement) ;</p> <p>3. Veuillez fournir une liste des projets avec la description, la durée, le lieu et le budget au cours des 2 dernières années. (classer du plus gros budget au plus petit).</p>	
Transparence publique	<p>1. Les documents suivants sont-ils accessibles au public ? a. Rapport annuel ; b. Les dirigeants et les membres du conseil d'administration de l'organisation ; c. Les formulaires de déclaration d'impôts (si applicable dans votre pays) ; d. Les informations de contact.</p>	

	2. Comment peut-on accéder à ces documents ? (Veuillez fournir des liens en cas d'accès par Internet)	
Partenariat	<p>1. Gérez-vous actuellement, ou avez-vous dans le passé, géré ou été impliqué dans un partenariat ? Si oui, fournissez une liste de tous les partenariats, la liste des partenaires, le rôle dans le partenariat et les budgets financiers totaux impliqués.</p> <p>2. Avez-vous eu une alliance formelle avec d'autres OSC/ONG, agences de l'ONU et agences gouvernementales au cours de l'année dernière ? Si oui, veuillez les identifier et fournir des détails.</p>	

Annexe 2 : Liste des pièces justificatives à joindre à la soumission :

- Certificat d'enregistrement ;
- Constitution/ Règlement/Mémoire des associations, etc ;
- Plan stratégique ;
- Plans annuels, budget annuel et rapports des deux dernières années ;
- Politiques/manuels relatifs aux ressources humaines, aux finances et aux marchés publics ;
- Liste des projets en cours de réalisation par domaine thématique, couverture géographique, donateur et budget ;
- Structure organisationnelle : gouvernance et personnel ;
- Politiques SDSR ;
- Politiques/stratégies de gestion des risques ;
- Rapports d'audit pour les deux dernières années ;
- Composition du conseil d'administration et de la direction par sexe et par profession ;
- Preuve d'un bon partenariat avec les parties prenantes (gouvernement, organisations communautaires, organisations de jeunesse) ;